

Encadré 5. **Recommandations pour accroître le potentiel de l'économie et redresser la compétitivité**

- Réduire les dépenses publiques pour diminuer le déficit budgétaire et permettre à moyen terme la baisse des prélèvements sur le travail et sur les entreprises.

Marchés des biens et services

- Augmenter la concurrence sur le marché des produits, notamment en assouplissant les réglementations limitant l'accès à de nombreuses professions.
- Supprimer les niches fiscales favorisant indûment les grandes entreprises. Supprimer ou alléger celles des obligations des entreprises liées aux seuils réglementaires qui sont superflues ou secondaires, et mieux répartir en fonction des effectifs celles qui sont nécessaires afin d'en lisser les effets.
- Supprimer les autorisations spéciales pour l'urbanisme commercial et l'interdiction de vente à perte, et assouplir les horaires d'ouverture des magasins. Élargir les compétences de l'intercommunalité, notamment en matière de permis de construire et de plan local d'urbanisme. Adopter le projet de loi de 2011 « droits, protection et information des consommateurs ».
- Créer une autorité indépendante de régulation de l'ensemble du secteur des transports. Maintenir et clarifier la séparation entre le gestionnaire de réseau (RFF) et l'opérateur historique (SNCF) de façon à instaurer les conditions propices à une concurrence effective.
- Introduire l'action de groupe en droit français couvrant notamment les cas d'infraction au droit de la concurrence.

Marché du travail

- Élargir la définition du licenciement économique ; simplifier les procédures de licenciement et raccourcir les procédures juridiques ; assouplir les obligations de reclassement ; faire en sorte que les cotisations patronales des contrats temporaires soient plus élevées que celles des contrats permanents ; allonger les périodes d'essai des contrats permanents ; et améliorer l'efficacité de la formation professionnelle et des services d'accompagnement vers l'emploi.
- Poursuivre la modération salariale au niveau du salaire minimum, et envisager un ajustement du salaire minimum au niveau régional si des analyses plus approfondies montrent que le coût du travail constitue un frein important à l'emploi régional. Encourager les partenaires sociaux à placer la question de l'évolution des rémunérations en fonction de l'âge au centre des négociations salariales, y compris dans le secteur public.
- Réformer le système d'assurance chômage et améliorer les politiques d'activation (encadré 4).
- Accroître la possibilité de déroger au niveau de l'entreprise à des accords sectoriels et individuels. Réformer le mode de financement des organisations syndicales et patronales afin d'assurer une meilleure représentativité et de continuer à améliorer le dialogue social.

Améliorer la situation économique des jeunes

Les jeunes sont durement touchés par la dégradation de la situation économique depuis 2008. Mais les difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés sont d'abord structurelles. Les inégalités scolaires se creusent depuis plus d'une décennie, situation aggravée par le fait qu'elle provient de la baisse marquée des résultats des élèves les plus en difficulté. Les jeunes font face en France à de nombreux problèmes d'accès à l'emploi (graphique 27, panneaux A, B et C), qui ont été étudiés en profondeur par l'OCDE